

**Les bibliothèques et archives électroniques au Sénégal /
Digital libraries and archives in Senegal**

Dr Mody Sow

Assistant à l'EBAD BP 3252 UCAD Dakar

Smody@voila.fr

Mody.sow@ebad.ucad.sn

Presented at the First International Conference on African Digital Libraries and Archives (ICADLA-1), Addis Ababa, Ethiopia, 1st-3rd July 2009

Abstract

The 20th century was marked by the advent of electronic libraries and archives in most of the developed countries. In December 2004, the Google print library project announced the creation of an online digital library of 15 million books stemming from collections of five American libraries. Faced with this gigantic project, the European countries, fearing American cultural imperialism, set up the Digital European library.

How does the situation of digital libraries and archives seem in Senegal? In this paper we will try to answer this problem by analysing some experiences of digital libraries in Senegal: the digital library of University Cheikh Anta Diop of Dakar, the digital library of Institut Fondamental d'Afrique Noire of the University Cheikh Anta Diop and the National Archives of Senegal.

Key words: Digital library/ Digital archives/ Senegal/ Dakar/

Les bibliothèques et Archives électroniques au Sénégal

Le XXI^{ème} siècle est marqué par l'avènement de bibliothèques et d'archives électroniques dans la plupart des pays développés. C'est ainsi qu'en décembre 2004, Google print library project annonce la création d'une bibliothèque numérique en ligne de 15 millions de livres issus de fonds de cinq bibliothèques américaines. Face à ce gigantesque projet, les pays européens, craignant l'impérialisme culturel américain mettent sur pied la bibliothèque numérique européenne.

Comment se présente la situation des bibliothèques et archives électroniques au Sénégal ? Dans cette communication nous tenterons de répondre à cette problématique, en analysant quelques expériences de bibliothèques numériques au Sénégal : la bibliothèque numérique de la BU de Dakar, celle de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire de l'Université Cheikh Anta Diop et des Archives Nationales du Sénégal.

Mots-clés : Bibliothèque électronique/ Archives électroniques/ Sénégal/ Dakar

Les Bibliothèques et Archives numériques au Sénégal/ Digital Libraries and Archives in Senegal

Introduction

La numérisation des documents a engendré une véritable révolution dans les bibliothèques, les archives et les centres de documentation permettant ainsi à tout utilisateur d'accéder aux ressources électroniques des bibliothèques numériques. Elle vient concrétiser le vieux rêve des deux belges, Otlet et Lafontaine¹, précurseurs des sciences de l'information et de la

¹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/PaulOtlet>

documentation, qui, dès la fin du XIX siècle avaient pour ambition de créer une bibliothèque mondiale. Cependant leur ambitieux projet n'a pas pu voir le jour à cause des faibles moyens financiers et technologiques dont ils disposaient à cette époque.

Poursuivant l'œuvre de ces deux pionniers, l'IFLA en collaboration avec l'UNESCO a préconisé dans les années 70, le Contrôle bibliographique Universel dont le but est de rendre « disponible universellement et rapidement, sous une forme acceptable au niveau international des données bibliographiques de base sur toutes les publications éditées dans tous les pays » et, l'Accès Universel aux Publications (AUP) en définissant le rôle des spécialistes de l'information (éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, archivistes ainsi que les associations et les gouvernements dans la réalisation de l'AUP.²

Les bibliothèques et les archives en Afrique, en général et, au Sénégal en particulier, ne sont pas restées en marge de cette révolution technologique.

Dans cette communication, nous aborderons la définition et les bibliothèques numériques pionnières, ensuite nous montrerons des expériences sénégalaises dans ce domaine et enfin, nous mettrons l'accent sur les raisons de mettre en place des bibliothèques numériques dans nos pays en développement.

Définition et bibliothèques numériques pionnières

Définition

Nous allons tenter de donner une définition de la bibliothèque traditionnelle (ou classique). Selon le Métier de Bibliothécaire

« On définit généralement la bibliothèque comme une collection organisée de documents. Au-delà, il n'y a pas de définition officielle permettant de savoir où finit une collection de livres et où commence une bibliothèque. Nous la définirons comme la conjonction d'un espace, d'une collection, d'un budget régulier propre à l'actualiser et la présence d'un personnel qualifié capable d'accueillir et de proposer des services adéquats au public concerné. Elle est également qualifiée par sa fonction sociale, culturelle et informative » (2007, p.69)

La définition limitant la bibliothèque comme une « collection organisée de documents » est à notre avis très restrictive ignorant les ressources humaines et financières qui la font fonctionner ainsi que le public auquel elle est destinée. Par conséquent, celle qui l'élargit au personnel, au budget, au public et détermine les fonctions du bibliothécaire, retient le plus notre attention.

Cependant avec le développement des nouvelles technologies des bibliothèques dites numériques (ou électroniques) voient le jour. Qu'est ce qu'une bibliothèque numérique ? Plusieurs définitions ont été données par des chercheurs ou des bibliothécaires. Dans Wikipédia « Une bibliothèque numérique (ou en ligne ou électronique) est un ensemble d'écrits numérisés et accessibles à distance (en particulier via Internet). Plutôt que de supports, il est dans ce cas préférable de parler de formats, de compression, d'encodage (pour la vidéo et le son) ainsi que de type de numérisation (mode texte ou mode image). Ce nouveau mode de diffusion et de conservation présente de nombreux avantages en termes

² <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=9691325>

de durée et de qualité de conservation, de communication... Mais on peut aussi s'inquiéter des risques de perte d'un support papier original. »

L'IFLA propose une définition plus détaillée

«Les bibliothèques numériques sont des organisations qui offrent des ressources, y compris en personnel, pour sélectionner, structurer, offrir un accès intellectuel, distribuer et conserver l'intégrité de documents sous une forme numérique. Une bibliothèque numérique garantit également un accès sur la durée aux œuvres électroniques dans le but d'être aisément et à un moindre coût disponibles à un ou plusieurs publics successifs»³

William Arms dans son livre *Digital libraries* souligne la différence entre la bibliothèque traditionnelle et la bibliothèque numérique en écrivant

In some ways, digital libraries are very different from traditional libraries, yet in others they are remarkably similar. People do not change because new technology is invented. They still create information that has to be organized, stored, and distributed. They still need to find information that others have created, and use it for study, reference, or entertainment. However, the form in which the information is expressed and the methods that are used to manage it are greatly influenced by technology and this creates change. Every year, the quantity and variety of collections available in digital form grows, while the supporting technology continues to improve steadily. Cumulatively, these changes are stimulating fundamental alterations in how people create information and how they use it.⁴

En d'autres termes, les bibliothécaires continuent de créer, gérer, conserver et diffuser l'information. Chaque année la quantité et la variété des collections accessibles en support numérique ne cessent d'augmenter. Parallèlement on assiste au progrès du support technologique. Du coup, ces changements vont influencer sur la manière dont les gens créent et utilisent l'information.

La bibliothèque numérique est donc une bibliothèque accessible gratuitement et librement grâce à Internet. Tout comme la bibliothèque traditionnelle, elle possède son personnel qui devient de plus en plus spécialisé, son budget, son espace et son public. Elle joue grosso modo les mêmes missions que la bibliothèque traditionnelle. Les innovations majeures résident dans le changement du support (électronique remplace le papier), l'espace de conservation (ordinateur remplace les rayonnages), le mode diffusion du document (Internet).

Une bibliothèque numérique (ou électronique) est différente d'une bibliothèque virtuelle. La bibliothèque numérique gère des collections stockées dans un serveur local. Par contre, la bibliothèque virtuelle ne gère pas de collections. Elle permet simplement l'accès à ces dernières. La bibliothèque virtuelle introduit des documents numériques déjà existants en ligne, ou existants indépendamment, en fournissant des liens hypertextes vers les sites ou des ressources. Internet est la bibliothèque virtuelle par excellence ainsi les moteurs de recherche et les annuaires.

³ http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/~cherhal/tunisie_part2.pdf

⁴ <http://www.cs.cornell.edu/wya/DigLib/MS1999/Chapter1.html>

On peut se demander quelles sont les bibliothèques pionnières de cette révolution numérique ? Nous retiendrons deux grandes bibliothèques numériques : Projet Google Print et la bibliothèque numérique européenne.

Les pionnières : Projet Google Print et la Bibliothèque numérique européenne.

Projet Google print

En décembre 2004, Google, lance un projet de numérisation et de mise en ligne de 15 millions d'ouvrages soit 4, 5 milliards de pages sur six ans. Il regroupe cinq grandes bibliothèques anglo-saxonnes : celles des universités d'Harvard, Stanford et Michigan, la New York Public Library et la Bodleian Library d'Oxford. Chaque bibliothèque aura droit de véto sur les œuvres numérisées, et deux versions numériques seront faites : l'une d'elle sera mise à la disposition de la bibliothèque pour son site. Le montant global de ce monumental projet est estimé entre 150 et 200 millions de dollars. Depuis 2005, 50 000 pages sont numérisées par jour.

Cet important projet n'a pas manqué de susciter des inquiétudes à travers le monde, notamment chez les éditeurs qui craignent une baisse de leurs chiffres et les professionnels de l'information documentaire européens sous la houlette du Président de la Bibliothèque Nationale de France, Jean-Noël Jeanneney qui dénonce les risques d'hégémonie de la société américaine.⁵

La bibliothèque numérique européenne

L'initiative est venue de Jean-Noël Jeanneney, le président de la Bibliothèque nationale de France, qui a fait part de son mécontentement dans une Tribune du Monde datée du 23/24 janvier 2005 intitulée « Quand Google défie l'Europe, Plaidoyer pour un sursaut ». Son point de vue est par la suite approfondi dans le livre *Quand Google défie l'Europe*, publié aux éditions Mille et une nuits le 27 avril 2005. Il y propose en réaction au projet américain une alternative ambitieuse : un vaste programme public de numérisation à l'échelle européenne. Trois raisons principales à cela :

- éviter que l'accès aux livres et à la culture sur Internet ne soit dominé par un regard exclusivement anglo-saxon
- - proposer une numérisation effectuée par des bibliothèques nationales aux objectifs non commerciaux
- mettre en ligne des ouvrages en respectant les critères de classement et de hiérarchisation bibliographique.⁶

Comment se présente la situation au niveau du Sénégal ?

Les expériences sénégalaises de bibliothèques et d'archives numériques

Nous allons voir successivement l'expérience de la Bibliothèque Universitaire de Dakar, celle de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) et celle des Archives Nationales du Sénégal.

L'expérience de la BU

⁵ (<http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39221070,00.htm>)

⁶(http://classiques.ugac.ca/contemporains/Berroneau_Delphine/biblio_numeriques/biblio_numeriques_tdm.html)

La Bibliothèque Centrale est un Institut de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui compte environ 60 000 étudiants et 1200 enseignants-chercheurs. La bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dispose d'une collection riche et variée d'environ 500 000 documents et participe à plusieurs projets de création de bibliothèques numériques permettant ainsi une meilleure diffusion de l'information scientifique et technique en direction des composantes de la communauté universitaire que sont les enseignants-chercheurs et les étudiants.

Parmi ces projets, il convient de noter :

- le projet Cyberdocs (qui était au départ Cyberthèses) en collaboration avec Lyon2 initiateur de ce projet francophone. Le serveur pour l'Afrique de l'Ouest se trouve logé à la B.U
- le projet DATAD de l'Association des Universités Africaines (AUA) qui se propose aujourd'hui de fournir du texte intégral des thèses et mémoires des universités africaines. A noter que l'idée première, était d'offrir seulement des références bibliographiques.
- le projet SIST (Système d'information Scientifique et Technique) Sénégal dont l'UCAD est opérateur technique. Nous mettant en ligne plus que 400 thèses et mémoires.⁷

En juin 2009, la BU de Dakar dispose de
485 thèses et mémoires en ligne dans CYBERDOCS
854 références dans DATAD dont 175 en texte intégral
366 dans le cadre du SIST
154 documents stylés soit 22.426 pages (support papier)
175 documents sous EndNote (DATAD)

Le travail de numérisation des documents de la BU est loin d'être terminé car pour le moment la bibliothèque numérique ne concerne que les thèses et mémoires. Il convient de l'élargir vers les autres types de documents tels que les livres rares et précieux, les documents iconographiques et audiovisuels.

L'Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta (IFAN)

Dans le cadre d'un projet intitulé « *Biens culturels africains. Sauvegarde et valorisation des patrimoines documentaires audiovisuels, iconographiques, sonores et textuels de l'IFAN Ch. A. Diop* » d'un coût global de 410 482 € financé par Ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'IFAN annonce que son objectif global est de sauvegarder par le biais de la numérisation et de la restauration, un patrimoine accumulé au terme de plus 70 ans de recherche et de documentation sur différents supports et de valoriser ce capital cognitif par une large diffusion grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Démarré en 2007, le projet permettra la numérisation d'une bonne partie du fonds documentaire de l'IFAN à savoir : 62 640 monographies, 750 cahiers William Ponty, 6200 cartes, 5784 manuscrits, rapports et coupures de journaux et des documents audiovisuels. A la date du 08 juin 2009, 260 photographies ont été numérisées. Pour la collection des documents textuels (monographies, des périodiques, des manuscrits en langue arabe et voltaïque, des archives, des Cahiers William Ponty et des dossiers documentaires) sur un corpus de 1045 documents, 50 ont été numérisés.

⁷ <http://www.sist.sn>

Avant la fin de l'année 2009, l'IFAN compte ouvrir un portail web afin de mettre toutes ces ressources électroniques à disposition de tout internaute dans le monde et à toute heure.

Les Archives nationales du Sénégal⁸

Les Archives Nationales du Sénégal, précédemment appelées Service des Archives (Arrêté n° 959 du 1^{er} Juillet 1913) furent érigées en Direction le 21 juillet 1997. Elles dépendent du Secrétariat Général du Gouvernement, rattaché à la Primature

Les Archives du Sénégal constituent un véritable patrimoine documentaire s'étendant environ sur 12 kilomètres linéaires répartis en quatre fonds.

le fonds du Sénégal colonial (1816-1958)

le fonds de l'A.O.F (1895-1959)

le fonds de la Fédération du Mali (1959-1960)

le fonds du Sénégal indépendant depuis 1958.

Les Archives ont entrepris la numérisation du fonds sur la traite négrière. A ce jour, les séries K1 et K2 sont disponibles en ligne ainsi que le fonds iconographique composé pour la plupart de photographies. Ces documents représentent des sources inépuisables d'information et de connaissance pour les enseignants-chercheurs et étudiants du monde entier.

Cependant l'insuffisance des moyens financiers provenant des partenaires extérieurs ne permet pas une numérisation de l'ensemble des fonds documentaires à tel enseigne que lors de la journée des archives tenue le 9 juin 2009, le Directeur des Archives nationales du Sénégal, a lancé un appel aux autorités sénégalaises pour une numérisation urgente des fonds d'archives en vue de leur préservation et de leur valorisation.⁹

A l'instar des Archives Nationales, la bibliothèque électronique du [Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar](#) possède un fonds documentaire très riche sur l'esclavage comprenant plus de 484 thèses et mémoires disponibles en ligne et en full texte.

Les raisons de la création de bibliothèques et d'archives numériques en Afrique

Plusieurs raisons militent aujourd'hui en faveur de la création de bibliothèques, d'archives et de centres de documentation numériques en Afrique:

- Les bibliothèques numériques permettent le désenclavement de la recherche scientifique en Afrique comme l'a souligné Diouf¹⁰ dans son article « Archivage et diffusion des thèses et mémoire de l'Université Cheikh Anta Diop : un pas vers le désenclavement scientifique »
- En effet les publications des enseignants-chercheurs deviennent plus visibles grâce à leur diffusion via Internet et disponibles immédiatement contrairement aux éditions papier.
- Elles offrent la possibilité d'un partage de l'information documentaire et des coûts de celle-ci. Du coup, on assiste à la création de consortium (ou consortia) de bibliothèques pour des abonnements à des périodes électroniques. Exemple du consortium COBESS au Sénégal.

⁸ <http://www.archivesdusenegal.gouv.sn/>

⁹ Doumbouya, Laouratou Patrimoine en péril : les archives de l'ex-AOF menacées http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=47725
(Consulté le 13/06/09)

¹⁰ Diouf, Dieyi. « Archivage et diffusion des thèses et mémoire de l'Université Cheikh Anta Diop : un pas vers le désenclavement scientifique » <http://bbf.enssib.fr/> (consulté le 08/06/09)

- Les bibliothèques numériques ignorent les heures d'ouverture et de fermeture. On y entre à toute heure. Le problème du minimum horaire d'ouverture des bibliothèques classiques, de 40 à 60 heures, est résolu ainsi que celui du paiement des heures supplémentaires du personnel. La bibliothèque est présente partout : au campus, dans les Fac, dans nos foyers, etc. Il suffit de disposer d'un ordinateur connecté à Internet pour y accéder et obtenir toutes les informations dont on a besoin. Une vision prophétique décrite depuis 1983 par Warloot à Munich, dans sa fameuse communication lors du congrès de la FIABB, intitulée *Du puits au robinet*;

Au début du ^{xxi}^{ème} siècle, avant l'an 2010 probablement, nous vivons à l'heure du robinet. Chacun - particulier, étudiant, professeur, chercheur, industriel, ... - disposera chez lui comme à son travail de l'information dont il a besoin, immédiatement disponible et de la plus grande fraîcheur. Quel sera donc le robinet qui dispensera cette si précieuse information ? ¹¹

- Elles permettent une disponibilité du document à tous les usagers contrairement au document papier dont les exemplaires sont limités. En effet, l'absence ou l'insuffisance de certains documents (encyclopédies, dictionnaires, thèses, manuels) entraînait des comportements regrettables de la part des étudiants dans certaines universités africaines : déchirures des pages d'ouvrages au programme, vols des documents, manipulations intenses des documents, parfois grèves pour insuffisance de la documentation, files et bousculades à l'entrée des BU pour l'obtention de place assises). Elles vont contribuer à résoudre le problème de la détérioration des collections et celui de la surpopulation des usagers dans les salles de référence surtout au niveau des bibliothèques universitaires.
- La création de bibliothèques numériques permet la résolution des problèmes de stockage, de conservation, de restauration et de valorisation de nos collections patrimoniales (archives, bibliothèques, centres de documentation, musées)

Conclusion

L'innovation majeure dans le domaine des bibliothèques et des archives au Sénégal durant ce 21^{ème} siècle est la création de bibliothèques numériques au sein des bibliothèques traditionnelles. En réalité, on note une cohabitation des deux structures à tel enseigne que certains parlent aujourd'hui de « bibliothèque hybride ». Ce sont les bibliothèques universitaires qui sont à l'avant-garde de cette importante évolution technologique que constitue la numérisation.

Cependant force est de constater que la plupart des projets de numérisation des bibliothèques et archives sont financés par des organismes extérieurs. Pour pallier cette situation, les structures documentaires nationales doivent financer elles-mêmes leur projet de numérisation ou rechercher des sponsors au niveau local.

A l'instar de l'Europe, l'Afrique doit également par le biais de l'Union africaine lancer un programme de création d'une bibliothèque numérique africaine marquant ainsi sa présence au « rendez du donner et du recevoir » au sein du village planétaire. Les écoles africaines en sciences de l'information et de la documentation doivent intégrer dans leurs programmes l'enseignement (à distance ou en présence) de la bibliothèque numérique afin de former de véritables bibliothécaires numériques (cyberthécaires, bibliothécaires en ligne ou bibliothécaires électroniques) capables de manager ces nouvelles

¹¹ Warloot, Denis. *Du puits au robinet*, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-06-0581-002>

structures. Pour cela, il est important voire urgent des créer des réseaux d'écoles africaines sciences de l'information et des bibliothèques en fonction des découpages géographiques de l'Afrique (Ouest, Est ; Nord, Sud , Centre). Ils se fixeront autres objectifs de réfléchir sur l'harmonisation des cours sur les bibliothèques numériques dispensés dans les différents établissements et sur le renforcement des capacités des enseignants dans ce domaine qui est en pleine expansion.

Enfin les Etats africains doivent faciliter l'accès des populations aux bibliothèques numériques en diminuant le prix des ordinateurs et celui de la connexion à Internet.

Bibliographie/ Weblographie

Arms, William, Digital Libraries

<http://www.cs.cornell.edu/wya/DigLib/index.html>

(Consulté le 06 /06/0)

Greenstein, Daniel and Thorin, Suzanne E. The Digital Library: a biography

<http://www.clir.org/pubs/reports/pub109/contents.html>

(consulté le 20/05/09)

Le Métier de Bibliothécaire : édition mise à jour et corrigée/ Association des bibliothécaires de France sous la direction de Raphaël Mouren et Dominique Peignet, Paris, Cercle de la Librairie, 2007,452p.

JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis

Bibliothèques et documents numériques, Paris, Cercle de la Librairie, 1999,377p.

<http://infoserv.inist.fr/wwwsympa.fcgi/info/diglib>

(Consulté le 12/06/09)

<http://www.figoblog.org/document263.php>

(Consulté le 08/06/09)

http://classiques.uqac.ca/contemporains/Berroneau_Delphine/biblio_numeriques/berroneau_biblio_numeriques.pdf

(Consulté le 10/05/09)

<http://www.herodote.net/articles/article.php?ID=47>

(Consulté le 20/05/09)

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l24226i.htm>

(Consulté le 20/05/09)

http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/~cherhal/tunisie_part2.pdf

(Consulté le 20/05/09)